

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue de façon virtuelle le 11 mai 2021 via l'application *Microsoft Teams*.

Membres présents : Maude Pelletier-Bernier (présidente), Carl Gagnon, (vice-président), Brigitte Cusson (parent), Theodora Navarro (parent), Brigitte Lauzon-Fibich (parent), Lyane Vigeant, Pascale Ghelyn (enseignante), Véronique St-Laurent (enseignante), Line Noël (Service de garde), Manon Beauregard (orthopédagogue), Dominique Normand (soutien), Hélène Poirier (directrice-adjointe), Nathalie Couillard (directrice), François St-Germain (parent), André Amesse (membre de la communauté).

Membres absents : Julie René De Cotret (enseignante).

#### I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Couillard constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h13.

#### 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR CE-20-21-13

Il est proposé par Madame Brigitte Cusson, secondée par Madame Brigitte Lauzon-Fibich, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Revue et adoption de l'ordre du jour CE-20-21-13
3. Approbation du compte-rendu du 10 mars 2021 CE-20-21-14
4. Suivi au compte-rendu du 10 mars 2021
5. Parole au public
6. Information
  - 6.1 OPP –
    - carré de sable suivi du dossier
    - campagne de financement suivi du dossier

## 6.2 Direction informations

Formations pour les membres du CE – cahier s’adressant aux membres et à la direction d’établissement

- Présentation rôles et responsabilités générales des membres et de la direction d’établissement – 2-3 minutes
- Rôles et responsabilités spécifiques direction d’établissement – 2-3 minutes
- Organisation scolaire pour 2021-2022 – information
- Soutien aux comportements positifs (SCP) information sur la démarche
- Projet éducatif – sondage aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année

## 6.3 mot de la présidente

Formations pour les membres du CE

- Rôles et responsabilités spécifiques présidence et vice-présidence – 2-3 minutes
- Rôles et responsabilités spécifiques représentant au comité de parents et parents substitut désigné, le cas échéant– 2-3 minutes

## 6.4 Service de garde

## 6.5 Comité de parents

## 6.6 Membres du conseil

## 6.7 Représentant de la communauté

## 7. Affaires nouvelles :

7.1 Collecte info sur les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l’année scolaire 2020-2021 CE-20-21-15

7.2 Règles de fonctionnement du service de garde CE-20-21-16

7.3 Règles de fonctionnement du service des dîneurs CE-20-21-17

7.4 Fonctionnement pour les pédagogiques CE-20-21-18

7.5 Choix du traiteur pour l’année 2020-2021 CE-20-21-19

7.6 Date de la prochaine rencontre : proposition mercredi le 26 mai ou mardi le 1<sup>er</sup> juin

7.6 Correspondance

## 8. Levée de la séance

## 9. Prochaine rencontre le

### 3. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 MARS 2021 CE-20-21-14

CE-20-21-14 Il est proposé par Madame Véronique St-Laurent, secondé par Madame Brigitte Cusson, d'approuver le compte rendu du 10 mars 2021. La proposition est approuvée à l'unanimité.

### 4. SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 10 MARS 2021

Madame Couillard fait une mise à jour concernant le projet de classe extérieure. Il va s'agir d'un pavillon avec un toit, et des sections de rangement. Treize bacs à fleurs de 4 pi \* 8 pi seront également présents.

### 5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'était présent.

### 6. INFORMATION

#### 6.1 O.P.P.

- Mise à jour de l'OPP concernant le carré de sable. Une personne s'est portée volontaire pour retirer bénévolement le sable, qui sera revalorisé. Les coûts correspondront à ceux qui avaient été soumis au préalable.
- Un encart qui devait apparaître dans le journal le Phare concernant la campagne de financement sera republié et le Phare sera partagé de nouveau.

#### 6.2 DIRECTION INFORMATIONS

Madame Couillard aborde le sujet du tableau participatif pour la formation que les membres du conseil d'établissement doivent obligatoirement avoir suivie. Madame la directrice résume le contenu de la formation concernant les rôles et responsabilités générales des membres et de la direction d'établissement. Le sujet du rôle de la présidence du conseil d'établissement est ensuite abordé par la présidente Maude Pelletier-Bernier, qui résume les différentes fonctions et notamment l'importance d'assurer une communication régulière.

Le sujet des rôles et responsabilités spécifiques de la direction d'établissement fait également l'objet d'un résumé. La nature de rôle-pivot, l'aspect décisionnel et d'analyse des résultats est mis en avant.

Madame Couillard évoque la possibilité d'utiliser les documents fournis comme base d'explications pour les prochains membres.

Nous avons abordé par la suite l'organisation des classes pour l'année prochaine et les projets à venir. Ainsi, l'école comptera seulement trois classes en préscolaire pour l'année 2021-2022. Seuls trois élèves sont en surplus et seront transférés. Les parents du préscolaire ont reçu une demande de volontariat. À noter que le transfert sera seulement pour un an. Une quatrième classe ouvrira par ailleurs en troisième année pour la rentrée 2021.

Du côté des projets, l'équipe pédagogique évoque le «Soutien aux comportements positifs» sur lequel l'équipe a travaillé et pour lequel tout le personnel recevra une formation à l'automne. L'idée est de travailler au niveau de l'équipe pour que tous aient le même vocabulaire, et ce afin que les élèves comprennent les attentes. Des spécialistes accompagnent la création du programme. L'idée est d'assurer une uniformité au niveau de l'école mais aussi de rendre les comportements prévisibles afin de faire baisser l'anxiété des enfants.

Concernant le projet éducatif, un sondage va être préparé pour les 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année sur le thème de la sécurité (se sentent-ils en sécurité dans l'école).

### 6.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Concernant le comité de parents qui fait également l'objet de la formation obligatoire, la Présidente du conseil d'établissement rappelle la composition et le rôle de ce comité.

### 6.4 SERVICE DE GARDE

Le sujet de la Semaine des services de garde est abordé. Les enfants vont avoir le droit à une soirée cinéma, et ils pourront choisir le film qu'ils veulent voir. Par la suite, un fond marin va être installé dans la salle informatique et une super kermesse aura lieu le vendredi. Il y aura également deux journées pédagogiques. Une activité sera offerte à tous les élèves à l'heure du dîner, durant la première semaine de juin : trois moniteurs vont venir pour faire des activités de cardio plein-air. Des élèves de 6<sup>e</sup> année ont fait des affiches et une publicité pour encourager les élèves à participer. L'emphase a été mise également auprès des éducateurs du midi pour qu'ils emmènent les élèves dîner dehors quand il fait beau.

## 6.5 COMITÉ DE PARENTS

Deux rencontres du comité de parents ont eu lieu depuis mars. Le comité a été consulté au sujet du plan triennal. Des discussions ont également eu lieu concernant les fêtes de finissants pour partager les idées. Un prix distinction reconnaissance a lieu le 10 juin, afin de récompenser un parent qui a un engagement exceptionnel. Des candidatures peuvent être soumises à cet effet.

La politique relative au service aux dineurs bonifié a également fait l'objet de débats durant l'une des rencontres du comité de parents.

## 6.6 MEMBRES DU CONSEIL

Personne ne souhaite prendre la parole.

## 6.7 REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur André Amesse, représentant de la communauté, a une question au sujet de la vaccination du personnel de l'école. Madame Couillard confirme que tous les membres du personnel sont considérés comme services essentiels.

## 7. AFFAIRES NOUVELLES :

### 7.1 COLLECTE INFO SUR LES MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 CE-20-21-15

7.1 Collecte info. Le document transmis reflète les montants que le centre de services a transmis à l'école. L'établissement reçoit des montants dédiés pour des secteurs très spécifiques comme l'aide alimentaire, versée au prorata de la réalité de l'école, ou un budget pour l'acquisition d'œuvres littéraires.

Concernant les sorties scolaires, le ministère refusait initialement que cette allocation puisse être attribuée à une activité virtuelle mais sa position a évolué. L'école a donc pu proposer un certain nombre d'activités virtuelles cette année.

Résolution présentée : toutes les mesures apparaissent même si l'école n'est pas concernée par certains budgets. Concernant la douance, le comité de parents a reçu l'information que par manque de moyens, le projet n'a pas été mis en place cette année. L'an prochain, deux écoles recevront le budget et le soutien dans le cadre d'un projet-pilote. La présidente suggère que l'école soumette sa candidature pour être l'école choisie au niveau primaire.

**CE-20-21-15** L'adoption de la résolution est proposée par Brigitte Lauzon-Fibich, secondée par Monsieur François St-Germain.

## 7.2 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE CE-20-21-16

Les heures restent inchangées, et l'accueil par la rue Chateauguay va être conservé. Une période de devoirs supervisés est offerte à compter de 17 heures.

Concernant les absences, il est rappelé que celles-ci doivent être déclarées avant 10 heures.

Pour la tenue vestimentaire, on suggère d'ajouter une mention concernant le fait de s'habiller suffisamment pour aller jouer dehors même s'il pleut.

Frais de service de garde : le système de facturation a changé cette année et les factures sont envoyées à la fin du mois. Cette mesure sera maintenue pour l'année scolaire 2021-2022. La seule facturation qui sera devancée est celle du mois de juin. Le montant exigé pour un service normal sera de 8,50 dollars. Les reçus d'impôts vont continuer à être transmis via le portail Mozaïk. Certaines écoles pilotes ont commencé à mettre les états de compte sur le portail Mozaïk également. Suivant la réception faite de ce projet pilote, celui-ci pourrait être étendu aux autres écoles.

**CE-20-21-16** L'adoption de la résolution est proposée par Madame Brigitte Lauzon-Fibich, secondée par Madame Pascale Ghelyn.

## 7.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES DÎNEURS CE-20-21-17

Il y a eu un changement de facturation cette année et désormais les parents sont facturés par jour, avec une facture transmise à la fin du mois. Le fonctionnement sera le même l'an prochain. Coût différencié selon le nombre d'enfants.

**CE-20-21-17** L'adoption de la résolution est proposée par Madame Brigitte Lauzon-Fibich, secondée par Madame Véronique St-Laurent.

### 7.1 FONCTIONNEMENT POUR LES PÉDAGOGIQUES CE-20-21-18

Pour le moment, seules des journées pédagogiques à l'école sont prévues. L'offre pourrait évoluer selon le contexte. Le système d'inscription sera similaire à celui de cette année, avec inscription via un lien. Les frais sont de 16\$ par jour.

**CE-20-21-18** L'adoption de la résolution est proposée par Monsieur Carl Gagnon, secondé par Madame Manon Beaugard.

### 7.2 CHOIX DU TRAITEUR POUR L'ANNÉE 2020-2021 CE-20-21-19

Deux traiteurs se sont fait connaître. Les Petits Chefs semblent être appréciés par la majorité. Les choix sont nombreux et assez diversifiés.

**CE-20-21-19** L'adoption de la résolution est proposée par Madame Line Noël, secondée par Madame Véronique Saint-Laurent. Une mention sera ajoutée aux différentes règles de service de garde et de dîneurs pour que les parents pensent à fournir les ustensiles.

### 7.3 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : PROPOSITION MERCREDI LE 26 MAI OU MARDI LE 1ER JUIN

Le 1<sup>er</sup> juin est choisi comme date de prochaine rencontre.

### 7.4 CORRESPONDANCE

S/O

## 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance 20h17